

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4089**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Systèmes électroniques numériques

Nouvel intitulé : Systèmes numériques - Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3e Commission Professionnelle Consultative : Métallurgie	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricité, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce baccalauréat professionnel aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance. Le technicien participe au service client en complémentarité des services commerciaux. Ce diplôme fait référence à des champs professionnels qui sont déclinés à partir de grands secteurs d'activités de la filière électronique. A ce jour, les champs professionnels suivants sont concernés : - sécurité alarme ;

- audiovisuel multimédia ;
- audiovisuel professionnel ;
- électrodomestique ;
- télécommunications et réseaux ;
- électronique industrielle embarquée.

Nota bene : les activités professionnelles prennent en compte le déploiement de la fibre optique.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur grand public, professionnel et industriel pour :

- les sécurités alarme
- audiovisuel multimédia
- audiovisuel professionnel

Technicien de maintenance, technicien audiovisuel, technicien sécurité- alarme, technicien électronicien

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1305 : Installation et maintenance électronique

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'un système électronique
- Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel
- Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système électronique
- Economie-gestion
- Prévention, santé, environnement
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante
- Français
- Histoire, géographie et enseignement moral et civique
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Education physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 4089 - U2 : Analyse d'un système électronique	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la mise en oeuvre d'un projet d'installation d'un système - Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des éléments de l'installation - Analyser le fonctionnement de l'installation actuelle en vue de l'intervention - Analyser, interpréter les indicateurs de fonctionnement
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 4089 - U31 : Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan de l'existant - Recueillir les informations relatives à l'exploitation et aux caractéristiques des éléments de l'installation - Vérifier la conformité du support et des alimentations d'énergie - Vérifier le fonctionnement des matériels et logiciels en interaction - Etablir un pré diagnostic (à distance) - Communiquer lors de l'intervention - Déceler et mettre en évidence les besoins du client - S'intégrer à la démarche qualité du service - Respecter les termes du contrat - Renseigner le rapport de recette - Gérer ses lots de matériel - Gérer son temps d'intervention - Gérer et distribuer les ressources
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 4089 - U32 : Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système électronique	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier l'intervention - Réaliser l'intégration matérielle d'un équipement - Réaliser l'intégration logicielle d'un équipement - Préparer le plan d'action - Etablir tout ou partie du plan d'implantation et de câblage - Installer les supports - Certifier le support physique ou valider les médias - Installer et configurer les éléments du système - Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels associés - Vérifier la conformité du fonctionnement des matériels et logiciels identifiés - Etablir un diagnostic - Réaliser l'intervention - Mettre à jour les documents relatant les historiques des interventions
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 4089 - U33 : Economie-gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle - Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 4089 - U34 : Prévention, santé, environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème - Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident - Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques - Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées - Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 4089 - U11 : Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 4089 - U12 : Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 4089 - U4 : Langue vivante étrangère	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 4089 - U51 : Français	<ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 4089 - U52 : Histoire, géographie et enseignement moral et civique	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 4089 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels - Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création - Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 4089 - U7 : Education physique et sportive	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem

Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 avril 2005 modifié.

Dernière session d'examen 2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

éduscol

Légifrance

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://eduscol.education.fr/cid47640/le-baccalaureat-professionnel.html>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Systèmes numériques - Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)